

HALTO MOUSSE

- TOITURES
- FAÇADES
- MURS
- DALLAGES

Anti-mousse Curatif et préventif Prêt à l'emploi Biodégradable

Description :

Produit biocide anticryptogamique **biodégradable sans chlore** et **sans rinçage** destiné à l'élimination des mousses, lichens, champignons et algues et au traitement préventif avant remise en peinture.

Domaine d'utilisation :

- Protection des ouvrages de maçonneries (TP10).
- Produit algicide pour le traitement curatif des matériaux de construction (TP2).

Mode d'emploi :

- Eliminer préalablement par brossage, les mousses épaisses et autres plaques de lichens.
- Appliquer à l'aide d'un pulvérisateur.
- Ne pas rincer après application.

Conseils pratiques :

- L'action du produit sera visible dans un délai de 1 à 5 jours.
- Les mousses vont noircir, se décomposer puis s'éliminer progressivement sous l'action de la pluie.
- Le produit est efficace jusqu'à 3 ans, tant qu'il n'a pas été éliminé totalement par la pluie ou tout autre action de nettoyage.

Consommations :

3 à 5 m²/L suivant la porosité du support (ex : 3m²/L pour un enduit monocouche et 5m²/L pour de l'ardoise).

Avec plus d'un million de m² traités chaque année depuis plus de 25 ans les produits DPE sont la garantie d'un traitement éprouvé.



Utiliser les biocides avec précautions. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit.

Précautions :

- Ne pas appliquer par grand vent, par temps pluvieux ou risque de pluie dans les 12 heures ni sur surfaces gelées.
- Ne pas projeter sur les fleurs, plantes et gazon.
- Conservation 12 mois dans son emballage d'origine.
- Ne pas réutiliser l'emballage.
- Eliminer l'emballage vide et le produit non utilisé conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination (par exemple : déchetterie).

Conditionnement :

5L et 20L.

Hygiène et sécurité :

- Provoque une irritation cutanée.
- Produit conforme au règlement UE N° 5282012 et ses évolutions.
- Formule enregistrée auprès du SIMMBAD n°35282.

Caractéristiques techniques :

Densité : 1 - pH : 8.

Stockage :

- Il est recommandé de stocker le produit dans un endroit tempéré.

Les indications figurant sur la présente fiche technique sont le résultat d'essais menés avec le plus grand souci d'objectivité. Il ne peut cependant en découler de garantie implicite ou formelle. Il est en outre indispensable de procéder à des essais préalables.

Version n°4 du 18/03/2015.



www.dpe.fr

D.P.E. Z.A. DU GIFARD 3 B.P. 58 • 35410 DOMLOUP • Tél. 02 99 37 79 00 • fax 02 99 37 70 62 • accueil@dpe.fr